
Ottawa, le décembre 2019

Aux : Retraités participants au Régime de soins de santé du Fonds en fiducie de l'Association des agents négociateurs de NAV Canada

Objet : Hausse des primes à compter du 1^{er} janvier 2020

Hausse des primes à compter du 1^{er} janvier 2020

À chaque année, le Conseil de fiducie examine les résultats financiers et l'expérience du régime de soins de santé des retraités de NAV Canada. Cette année, le renouvellement justifie une hausse des primes de 20 %. Cette hausse résulte du nombre accru de demandes de règlement et de la hausse des coûts des médicaments d'ordonnance et des soins de santé. Les membres financent actuellement 40 % des primes.

À compter du 1^{er} janvier 2020, la prime de la garantie individuelle passera de 55,91 \$ à 63,07 \$ et celle de la garantie familiale de 111,34 \$ à 125,59 \$.

Le tableau suivant illustre les primes et le partage des coûts :

Type de garantie	Prime totale actuelle \$	Prime actuelle du participant retraité \$	Nouvelle prime totale \$	Nouvelle prime du participant retraité \$
Individuelle	131.40	55.91	157.69	63.07
Familiale	261.67	111.34	313.99	125.59

N'hésitez pas à communiquer avec l'administrateur du Régime, Coughlin & associés Itée, au 613-231-2266, ou au numéro sans frais 1-888-613-1234 pour toutes questions à ce sujet.

Fraternellement vôtre,

Le Conseil de fiducie

Ruth Beilman
Scott Chamberlain
Shawn Wood

